



## **ASL - Réunion du syndicat ASL Mercredi 1 Juillet 2020 - 18h00**

- **1 : Date de la prochaine réunion** : mardi 1 Septembre à 18h00.
- **2 : Finances** : un grand merci à la commission finance qui, encore ce jour, a mis à jour les documents indispensables au suivi financier de l'ASL. Elle a pu corriger les documents :
  - **Charges ASL** : suivi postes
  - **Charges ASL** : suivi budget
  - **Charges ASL** : suivi contrat

L'objectif est de connaître l'état des dépenses à fin Mai pour envisager la possibilité ou non de tenir le budget en fonction d'événements non connus de notre part avant la mise en route de la commission finances à savoir :

- facturation du troisième trimestre Solyev sur le quatrième d'où une dépense supplémentaire sur l'exercice en cours
- diverses factures de travaux réalisés avant le changement de période qui ont été comptabilisés sur la période actuelle, etc.

- **3 : Lieu de vie** : Le lieu de vie est ouvert depuis le mercredi 17 juin aux horaires de permanence de l'employé de la résidence. Actuellement seule l'activité « Etagères à livres » fonctionne avec déjà plus de 150 livres répertoriés selon les grandes catégories. Que chacun vienne se servir ou échanger sur ses lectures préférées.

Une nouvelle réunion de la commission Lieu de vie est prévue le 2 Juillet pour définir les nouvelles activités qui se mettent en place dès la fin de la semaine et pour établir un planning de présence. Il est prévu d'organiser un pot de rentrée en Septembre.

Concernant la mise en place de la fibre, nous savons désormais que le local est éligible, nous relançons Ivana Ramet pour obtenir la mise en place de la fibre et le changement du contrat actuel avec un contrat Fibre et téléphone d'Orange. Seule la régie, d'après Orange, est en mesure de faire cette demande.

- **4 : Piscine** : Comme constaté, malgré les difficultés liées à la pandémie due au Coronavirus, nous avons pu ouvrir la piscine en respectant au mieux les consignes règlementaires de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes obligeant entre autres :
  - L'utilisation réservée aux baigneurs
  - Le nombre maximum de personnes présentes limité à 25
  - La non ouverture des sanitaires
  - Des contrôles chimiques renforcés deux fois par jour
  - Une désinfection antivirus au moins deux fois par jour des éléments secs touchés par les mains des utilisateurs.

Il est prévu de demander à l'ARS si des mesures assouplies vont être diffusées, la commission piscine en tiendra compte. A noter l'événement inacceptable qui s'est produit le jeudi 18 juin qui a obligé la commission piscine et les responsables de l'ASL à fermer la piscine et à se réunir en adaptant les informations diffusées aux obligations sanitaires de l'ARS. Il s'est avéré qu'à la suite, les prescriptions ont été beaucoup mieux respectées, bien qu'une vigilance soit de mise pour éviter une nouvelle fermeture ou à la suppression individuelle d'un badge accès piscine. L'entretien de la piscine est très bon, et la qualité tant visuelle que chimique de l'eau est excellente. Les abords sont nettoyés tous les jours.

- **5 : Espaces verts** : Concernant les espaces verts, la Société Solyev met en œuvre le contrat d'entretien qui a été signé en début d'année et qui est la suite du précédent contrat. Le Directeur de Solyev nous a confirmé l'intérêt du groupe auquel il appartient pour les contrats d'entretiens comme le nôtre. Il est toutefois en charge de faire respecter les durées contractuelles qui avaient eu tendance à être augmentées exagérément ces dernières années. On a fait le tour de la résidence (hors bois) pour établir un état des lieux et des possibilités de réhabilitations ou d'aménagements.  
A noter différents souhaits de quelques aménagements dans le bois dont des plateformes, et la réfection du grillage et de la haie en bas de la propriété sans doute conjointement avec la Métropole. Différents acteurs sont interrogés pour faire un point en septembre. Franck Tonnerieux va obtenir un exemplaire à jour du cadastre.  
Concernant l'arrosage automatique, la société Prestige Nature a été mandatée par l'ASL pour la réfection et l'entretien des différents réseaux d'arrosage. Il doit encore faire une proposition pour le devant du bâtiment accueil.
  
- **6 : travaux en cours**
  - **Maçonnerie** : la marche en haut de l'escalier a été coupée au maximum autorisé, une dalle béton doit prolonger cette marche sur quelques mètres. La dalle cassée près de la piscine (côté accueil) a été réparée provisoirement pour mise en sécurité. Le prestataire sera mandaté pour détruire cette dalle et la refaire en tenant compte des racines des arbres qui sont à l'origine de ce désordre.
  - **Eclairage extérieur** : des devis sont en cours pour :
    - Corriger les anomalies des deux lampadaires non adaptés dans la pente entre le C et l'accueil et au pied de l'escalier extérieur. Ceci permettra de placer un des anciens projecteurs sur la placette entre la A et le B et un autre sur la route en face de l'entrée du 20
    - Proposer des éclairages sur la plateforme du bâtiment C et déplacer ou remplacer l'éclairage de la voie d'entrée au 18.
  
- **7 : travaux participatifs**
  - **Sentier boucle** : un résident, Romain Straub se propose pour animer un chantier participatif pour la construction dans un premier temps d'un sentier boucle dans le bois, en utilisant les bois entreposés. Un appel à participation sera affiché ou envoyé en début septembre avec l'objectif d'assurer la réalisation du chantier en 3 à 5 samedis du mois d'octobre. Merci à Romain pour cette initiative
  - **Nichoirs à oiseaux** : nous allons acheter une dizaine de nichoirs à La Hulotte et ils seront placés en des points divers avec l'aide de résidents.
  
- **8 : Badges** : Béatrice a pris en charge la base de données des différents types de badges et télécommandes. L'ASL lui a fourni un programmeur spécial, elle peut ainsi, par l'intermédiaire de Nordine Lama ou Ivana Ramet corriger des badges pour certains accès, mettre à jour les noms sur les différents portiers et programmer les télécommandes. L'ASL ayant aussi acquis les badges des différentes technologies, il est décidé de les facturer à chaque demandeur au prix de 20,00 euros TTC par badge et 45,00 euros TTC par télécommande Bi. Un reçu sera remis par Monsieur Lama en même temps que la réception du montant correspondant à la prestation demandée.



- **9 : Contrats de maintenance** : Il existe différents contrats de maintenance tant pour la télésurveillance des accès, que pour le portail, les portillons et les portes automatiques de garage. De devis auprès de nouveaux prestataires ont été demandés par la Régie.
  
- **10 : Fichier des résidents** : La Régie sera relancée pour la fourniture d'un fichier type Excel, à jour, comprenant les noms des propriétaires, des résidents, les adresses et étage, les numéros des éventuelles caves, places de parking, et garages, ainsi que l'adresse mail et un numéro de portable si accepté. Ce fichier restera confidentiel au niveau du syndicat et de Nordine Lama afin de pouvoir prévenir facilement tout occupant lors de la survenue d'un éventuel problème.
  
- **11 : local du 20** : pour information à l'usage exclusif des membres du syndicat de l'ASL et des Conseils syndicaux qui possèdent un badge permettant l'accès à la salle de réunion, nous y avons entreposé :
  - Clés du portail
  - Clé triangle pompier
  - Clé carrée pour robinets d'arrosage extérieurs
  - Documents divers2
  
- **12 : divers** : le service compétent du Grand Lyon Métropole viendra visiter et valider le ou les sites pour le compost le 6 juillet.  
Lors d'une prochaine réunion, la suggestion d'un conseil ASL des jeunes sera à évoquer  
La remorque doit être cédée.

Fin de la réunion à 20h00